

Le vendredi 6 décembre 2024

Mission d'intérêt collectif d'accompagnement des membres de l'AICN sur les politiques publiques Note de cadrage

L'AICN souhaite à la fois se structurer pour proposer un référentiel d'interopérabilité et développer une vision stratégique partagée pour être reconnue comme un acteur clé de la transition par les pouvoirs publics. L'objectif est de parvenir à être reconnue comme un secteur industriel à part entière, moteur de la décarbonation. Elle promeut pour cela la transformation numérique et la performance d'usage des bâtiments tertiaires. Tout en souhaitant à terme intégrer le secteur résidentiel afin que ses membres portent une vision à 360 degrés des enjeux de la filière.

&&&

Notre compréhension des problématiques

A un tournant de son développement, l'AICN doit aujourd'hui pouvoir se positionner vis-à-vis des acteurs publics, des collectivités territoriales, de l'Etat comme de l'Europe pour être en mesure :

- De peser davantage dans le débat public afin que la filière soit reconnue et que les référentiels développés et les outils mis en œuvre servent de référence à l'ensemble des acteurs du secteur, dans une dynamique gagnant / gagnant entre secteur privé et public ;
- Obtenir des financements afin de développer les ressources communes du secteur immobilier et le déploiement des solutions technologiques permettant d'accélérer la transition écologique de la filière bâtiment.

Pour cela, l'AICN souhaite élaborer un document stratégique partagé par l'ensemble de ses membres et qui pourra être présenté aux pouvoirs publics. Ce document pourra s'appuyer sur les productions déjà effectuées par les membres de l'AICN. Cependant, l'enjeu est de parvenir à un positionnement partagé par des acteurs qui rencontrent des problématiques diverses et ont une approche et des besoins qui peuvent être différents. Il conviendra donc d'engager une phase de dialogue afin de faire émerger une base stratégique et programmatique commune.

Le calendrier envisagé se découpe en plusieurs phases :

- Une première présentation lors du CA de l'association qui aura lieu courant janvier ;
- Fin février / début mars, présentation du positionnement à la CDC.

A ce stade, nous avons identifié une première série de questionnements, qui devra être complétée, et qui pourra structurer une partie du document stratégique :

- Comment positionner l'AICN comme un acteur à part entière de la transition énergétique des territoires, un partenaire des pouvoirs publics dans l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale bas carbone ?
- Comment placer les acteurs métiers à « l'avant-garde de la transformation numérique et de la performance d'usage en Europe, sur le marché de l'immobilier tertiaire et résidentiel » ?
- Comment accompagner la création d'un *data space* comme il en existe par exemple pour l'automobile ? (Sujet 2025 du Test Print de la CDC)
- Comment répondre au manque d'interopérabilité et permettre des gains de productivité mais aussi une meilleure efficacité des dispositifs déployés ?
- Quelle gouvernance de la donnée pour le secteur du bâtiment ?

Le document stratégique pourra aussi s'accompagner d'un plan d'actions issus des travaux réalisés par les membres de l'AICN sur les cas d'usages.

Proposition de méthodologie :

- Compréhension et formalisation des enjeux : Lecture et analyse des documents stratégiques de l'AICN (Compte-rendu de réunions, tous les documents permettant d'accroître notre analyse du sujet).
- Echanges avec un certain nombre de membres (a minima les 5 fondateurs + d'autres membres sélectionnés par l'AICN, dans la limite de 10 entretiens) sur la base des enjeux identifiés lors de la première phase d'analyse, un questionnaire servira de base pour les entretiens, qui seront donc semi-directifs.
- Rédaction d'un plan détaillé du document stratégique et de positionnement en vue du CA de janvier 2025. Echanges avec l'équipe projet pour finalisation avant présentation au CA.
- Sur la base des conclusions du CA, élaboration du document final et d'un plan d'action de l'AICN se basant sur le travail effectué par les ateliers sur les cas d'usage, en vue de mobiliser les pouvoirs publics en leur exprimant clairement le positionnement de l'organisation.

Début de la mission dès signature du devis.

Sur cette base, un devis vous est adressé dans un document joint.